

# QUIBERON

INFINIMENT PRESQU'ÎLE



DDTM  
Service Eau, Nature et Biodiversité  
A l'attention de M. COUTURIER  
1 allée du Général Le Troadec  
BP 520  
56019 VANNES cédex

A Quiberon, le 23 février 2023

N/Ref: SL/MJ/GJ-2023DP00051  
Direction des Services Techniques

Objet: Demande de dérogation pour la stérilisation des œufs de goélands

Monsieur,

Par arrêté préfectoral, la commune de Quiberon a obtenu l'autorisation de stériliser les œufs de goélands argentés pour l'année 2021.

Cette autorisation a permis d'effectuer une campagne de stérilisation sur l'ensemble du territoire avec un premier passage les 10 et 11 mai 2021 et un second passage le 1<sup>er</sup> juin 2021. Au cours de cette campagne, 30 nids ont été traités, avec 121 œufs répartis sur les 2 passages.

Au regard des œufs traités lors de la campagne 2019 (56 nids traités pour 108 œufs stérilisés lors du 1<sup>er</sup> passage et 69 nids traités pour 170 œufs stérilisés au second), le goéland argenté est encore bien présent sur la commune. La ville continue d'être saisie par les propriétaires et les syndicats de copropriété concernant les nuisances occasionnées par sa forte présence en zone urbaine. Néanmoins, de par la localisation des nids suite à l'étude d'impact réalisée par BRETAGNE VIVANTE en 2022, nous constatons une relative dispersion de l'espèce.

La ville mesure l'impact environnemental de cette demande de dérogation à l'article L411-2 du code de l'environnement qui interdit la destruction /perturbation d'habitat et spécimen d'espèces animales protégées. Cependant, pour des raisons de sécurité et de salubrité publique, l'espèce doit être régulée sur le territoire afin d'éviter un taux de reproduction trop élevé. La ville se sent concernée par la préservation des espèces et s'efforce de sensibiliser sa population.

Aussi, compte tenu de ces éléments, nous vous présentons pour l'année 2023, une nouvelle demande de dérogation pour la stérilisation des œufs que vous trouverez jointe à la présente et comme prévu dans l'arrêté dérogatoire, nous vous transmettons les résultats de la campagne de stérilisation de 2021.

Nous espérons que notre demande retienne votre attention et dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
P/le Maire,  
L'adjointe au Maire chargée de  
l'environnement

Sophie LEMOULINIER



PJ :

Cerfa de dérogation et note de présentation

Etude d'impact Association Bretagne Vivante 2022

Compte rendu 2021 d'intervention de la société ALTIVIA